



Cahier des charges

Appel Régional à Initiatives



“Rue aux enfants, Rue pour tous”



SOMMAIRE

1. Présentation	3
2. Une « Rue aux enfants » c'est quoi ?	3
3. Qui peut organiser une "Rue aux enfants, Rue pour tous" ?	6
4. Qui peut être labellisé "Rue aux enfants, Rue pour tous" ?	6
5. Quel accompagnement et valorisation du projet labellisé ?	6
6. Les étapes	8
7. Comment répondre à l'appel régional à initiatives ?	8
8. Les réseaux et contacts régionaux	9

1. Présentation

Quatre associations - Association Nationale des Conseils d'Enfants et de jeunes (Anacej), Cafézoïde, Rue de l'avenir, Vivacités Île-de-France - constatant l'exclusion des enfants et des jeunes de l'espace public travaillaient de manière convergente depuis de nombreuses années, pour changer les mentalités et les habitudes afin :

- De reconquérir l'espace public pour tous
- De promouvoir les modes actifs (marche, vélo, roller...)
- D'encourager l'expression des habitants, jeunes et adultes, en ce qui concerne la gestion et le devenir de leur environnement quotidien.

C'est la raison pour laquelle elles ont pris l'initiative de lancer ensemble le concept "Rue aux enfants, Rue pour tous" pour mutualiser leurs compétences et susciter des réalisations de rues aux enfants dans de nombreux quartiers. Depuis 2015, plus de 200 initiatives ont été ainsi réalisées par des villes de toutes tailles, des villages, des structures municipales de proximité (centres sociaux, MJC, Maison de la citoyenneté, etc...), des associations de quartier, de soutien à la parentalité...

En 2019, une dynamique s'est instaurée grâce à la constitution de groupes d'appui régionaux comprenant d'anciens porteurs de projets et des experts pour assurer le suivi « local » des projets.

Une coordination nationale rassemble ces quatre associations et les animateurs des groupes d'appui. Elle se réunit deux à trois fois chaque année pour, d'une part, échanger sur le déroulement et l'évolution de l'appel régional à initiatives en assurant la cohérence de la communication et, d'autre part, pour garantir les valeurs et l'esprit de la démarche.

2. Une « Rue aux enfants » c'est quoi ?

Il s'agit d'une rue (d'un tronçon de rue ou d'une place...) fermée durablement ou temporairement (certains jours et heures bien précises) à la circulation motorisée. Les enfants peuvent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité et en toute tranquillité. Des infrastructures de jeux peuvent être installées, des animations organisées et l'accès à des véhicules à moteur est limité aux résidents.

Organisée en collaboration avec différents acteurs (collectivité, parents, associations, etc.), la Rue aux enfants est l'occasion pour les enfants de découvrir leur environnement, la rue, la ville et de se confronter au réel, de s'affirmer et de grandir. Des barrières doivent être placées en nombre suffisant afin de

délimiter clairement « la Rue aux enfants » et de signaler « Rue réservée au jeu ». La rue réservée au jeu n'est pas (encore...) en France une disposition définie dans le code de la route.



Une « Rue aux enfants, rue pour tous » est en effet une **rue citoyenne** qui s'appuie sur l'implication de tous les acteurs, enfants, jeunes et adultes du quartier, de l'élaboration à l'évaluation en passant par la réalisation.

L'objectif est d'encourager la capacité à agir de chacun. Cette démarche propose de nouvelles pratiques de l'espace public, permettant le partage, la rencontre entre tous et toutes par la participation au projet, le débat, le jeu, l'expérimentation d'aménagements possibles. Il s'agit d'impulser, à travers ces démarches, la mise en place, dès maintenant, de politiques publiques locales favorables à la santé et au bien-être des populations, **facilitant le partage de l'espace public et sa réappropriation par les jeunes** et plus globalement les citoyens : création de zones de circulation apaisée pour inciter aux déplacements à pied ou à vélo, végétalisation des espaces publics, installation de mobiliers de jeux éphémères ou durables...

« La rue aux enfants, rue pour tous » offre un cadre privilégié et stimulant pour une reconquête de l'espace public par les habitants de tous les âges !

Ce moment récréatif peut être utilisé comme un outil de réflexion sur l'évolution des espaces publics vers plus d'apaisement, notamment pour des quartiers en cours de restructuration ou de renouvellement urbain, mais aussi plus de vitalité dans les petites villes.

Les valeurs de la Rue aux enfants sont traduites dans la charte jointe. Elles sont à prendre en compte dans l'élaboration et le montage du projet.

Point de vigilance : La rue aux enfants doit être organisée dans une rue habituellement ouverte à la circulation motorisée. Elle peut être près d'une école mais ce n'est pas obligatoire. A ne pas confondre avec les rues scolaires.



CHARTRE

OCTOBRE 2017

RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS

LES VALEURS DES RUES AUX ENFANTS, RUES POUR TOUS

Les rues aux enfants, rues pour tous s'appuient d'une part, sur la notion de bien commun et d'autre part, sur la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

DÉFINITION

Les rues aux enfants, rues pour tous sont des rues fermées à la circulation motorisée (temporairement ou non) où les enfants et les jeunes peuvent s'exprimer, ne rien faire, jouer gratuitement, en toute sécurité et tranquillité.

PARTICIPER, S'IMPLIQUER ET S'ENGAGER

Il n'y a pas de bien commun sans agir en commun. Une rue aux enfants, rue pour tous est une rue citoyenne qui s'appuie sur l'implication de tous les acteurs, enfants, jeunes et adultes du quartier, de l'élaboration à l'évaluation en passant par la réalisation. Les règles communes sont le fruit d'une création collective partagée et concertée. L'objectif est d'encourager la capacité à agir de chacun.

CULTIVER LE LIEN

Une rue aux enfants, rue pour tous a pour vocation de préfigurer de nouveaux usages de l'espace public et de la voirie, conçue désormais comme espace partagé et non plus seulement comme espace circulé. Elle est un moment convivial, de liberté sur leur temps libre. Ouverte à tous, elle favorise les rencontres et le dialogue entre les générations, les appartenances, les genres et les cultures.

EXPÉRIMENTER POUR BOUGER, JOUER ET PARTAGER

Une rue aux enfants, rue pour tous est un terrain d'expérimentation pour de nouvelles pratiques de l'espace public, permettant le partage, la rencontre entre tous et toutes par le jeu, la découverte, le débat et la réappropriation de l'espace public.

VIVRE AUTREMENT LA RUE

Les acteurs locaux contribuent à l'amélioration de la qualité de la rue (son ambiance, son embellissement, son aménagement, sa propreté, sa végétalisation...) dans un souci de bien-être collectif. Il convient que les animations proposées respectent le partage de la rue, la tranquillité de ses riverains et l'accessibilité de tous à l'espace public. Elles pourront, en particulier, favoriser les arts de la rue, la sensibilisation à l'environnement, les modes actifs ainsi que les activités physiques et sportives. La rue aux enfants, rue pour tous, c'est la santé de la ville et de ses habitants.

PARTICIPER À UN COLLECTIF EN MOUVEMENT

Rues aux enfants, rues pour tous, c'est participer à un collectif en mouvement dans le but de promouvoir, partager, mutualiser et essaimer les rues aux enfants et ses valeurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

WWW.RUESAUXENFANTS.COM

rueauxenfantsruepourtous@gmail.com

LES ASSOCIATIONS DU COLLECTIF



j'ai lu la charte des Rues aux enfants

3. Qui peut organiser une “Rue aux enfants, Rue pour tous” ?

Les collectifs d’habitants, les conseils de quartier, les conseils citoyens, les associations, en particulier les associations locales et de quartier, les cafés des enfants, les conseils d’enfants et de jeunes, les collectivités locales et leurs structures (centres sociaux, maison de quartier, centres de loisirs, etc.) peuvent déposer un projet.

4. Qui peut être labellisé “Rue aux enfants, Rue pour tous” ?

Toute structure non encore labellisée.

Le projet sera d’autant plus facilement retenu qu’il respecte les critères suivants :

- le soutien de la collectivité, des habitants,
- la localisation, les caractéristiques spatiales,
- le niveau d’implication des acteurs locaux,
- le caractère inclusif et accessible du projet,
- la mixité des publics et les liens intergénérationnels,
- la participation des enfants à l’élaboration du projet,
- la définition d’indicateurs de suivi et la collecte des données pour assurer leur élaboration,
- le respect des valeurs de la Charte.

Un **rapport sera établi par une personne mandatée par le groupe d’appui**. Les projets seront validés lors des comités de validation. Les porteurs d’un projet non validé seront contactés pour définir d’un commun accord les éléments qui pourraient être réunis pour un nouvel examen par le comité de validation.

5. Quel accompagnement et valorisation du projet labellisé ?

Le porteur de projet bénéficiera d’un accompagnement technique dans les différentes phases de candidature, de préparation et de réalisation de la “Rue aux enfants, Rue pour tous”.

Le groupe d’appui pourra également le mettre en lien avec d’autres porteurs de projets qui ont déjà organisé des rues aux enfants et qui pourront partager leur expérience.

Les porteurs déjà labellisés sont invités à nous faire part de leur(s) initiative(s) afin d’assurer une coordination en termes de calendrier, de communication, de suivi, d’animation avec les autres porteurs et de consolider le réseau.

Cela permettra également de mesurer le déploiement des “Rue aux enfants, Rue pour tous” sur le territoire et le maintien des dynamiques locales. Cet appel à initiatives ne propose pas de

soutien financier direct, le collectif fournit une liste financeurs potentiels de "Rue aux enfants, Rue pour tous". Le collectif pourra également mettre en lien les porteurs nouvellement labellisés avec d'autres porteurs de projets qui ont déjà organisé des rues aux enfants pour bénéficier de leur expérience. L'initiative fera l'objet d'une communication aux niveaux régional et national.

6. Les étapes

Après dépôt du dossier selon les modalités fixées dans l'Appel Régional à Initiatives, chaque porteur de projet sera contacté par un membre du groupe d'appui avant le Comité de validation pour un court entretien (maximum 1 heure) afin que ce membre qui présentera le dossier ait une bonne connaissance et compréhension du projet.

Les comités de validation sont programmés à minima 2 fois par an, au rythme des Appel Régionaux à Initiatives (en principe 15 juin, 15 décembre).

Après chaque Comité de validation, le porteur de projet recevra la décision du jury accompagnée de recommandations.

Un accompagnement sera effectué au niveau local par l'un.e des expert.es des structures partenaires en fonction de leurs compétences. Il sera adapté aux besoins recensés (Méthodologie, communication, animations, ressources locales...) et selon des modalités variées (sur site, réunion régionale, échanges par courriels, par téléphone...).

Une rencontre régionale ouverte à tous les porteurs de projets de la région pourra être organisée régulièrement afin de les inviter à participer au réseau « Rues aux enfants, rues pour tous », de permettre les échanges d'expériences et de valoriser les projets qui auront été labellisés.

Le jour de la réalisation de la « Rue aux enfants, rue pour tous », le label sera remis par un membre du groupe d'appui régional dans le cadre d'une valorisation organisée avec le porteur de l'initiative.

L'événement sera diffusé sur le site "[Rues aux enfants rues pour tous](#)" et sur les réseaux sociaux.

Une fois le projet réalisé, le porteur de projet sera invité à remplir une fiche de synthèse sur la plateforme collaborative des "Rues aux enfants, rues pour tous" pour faire le bilan de la réalisation.

<https://wiki.ruesauxenfants.com/?Realisations>

Les porteurs de projet labellisés sont ainsi intégrés dans un réseau qui fédère les acteurs locaux et régionaux (collectivités, acteurs institutionnels, associations, collectifs d'habitants, centres sociaux...), favorise les échanges, les retours d'expérience...

7. Comment répondre à l'appel régional à initiatives ?

Le dossier de candidature est disponible sur le site "[Rue aux enfants, rue pour tous](#)".

Le candidat le remplit en incluant les différentes illustrations, il est invité à consulter les ressources suivantes :

- Site national « Rue aux enfants, Rue pour tous » : <https://www.ruesauxenfants.com/>
- Boîte à outils : <https://wiki.ruesauxenfants.com/?BoiteAOutilsRAE> (fiche ONAPS)

Le candidat remplit son dossier de candidature en ligne (formulaire) ; si besoin il contacte le correspondant régional, en fonction de sa région de rattachement (liste ci-dessous) auquel il adresse une copie de son dossier d'inscription.

Le candidat reçoit sa réponse au formulaire par email.

8. Les réseaux et contacts régionaux

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Philippe ZANOLLA
Correspondant Rue de l'avenir
philippe.zanolla@laposte.net

BRETAGNE

Yvon BELLEC
Correspondant Rue de l'avenir
yvon.bellec@gmail.com

GRAND EST

Denis MOREAU
Correspondant Rue de l'avenir
infosrda@ruedelavenir.com

ÎLE-DE-FRANCE

Marianne DUFFET
Vivacités Ile-de-France
marianne@vivacites-idf.org

NORMANDIE

Anne-Sophie de BESSES
Agence Normande de la Biodiversité et du
Développement Durable (ANBDD)
as.debesses@anbdd.fr

OCCITANIE

Jean LABBE
Correspondant Rue de l'avenir / Toulouse
jeanlabbe37@outlook.com
Carole DEPIT
Correspondant Rue de l'avenir / Gard
caroledepit.ruesauxenfants@gmail.com

PAYS DE LA LOIRE

Stéphanie LE DANTEC
Correspondante Rue de l'avenir
stephanie.ledantec@gmail.com

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Lucile COUSIN
Mines de rayons
Contact@minesderayons.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE

Pascal RIFFONNEAU
Correspondant Rue de l'avenir
pascalriff@yahoo.fr

HAUTS-DE-FRANCE

Judicaël POTONNEC
ADAV/Centre de ressources régional en
écomobilité
judicael.potonnec@ecomobilite.org
<https://www.ecomobilite.org/>

PARIS

Anne-Marie RODENAS
Cafézoïde
lecafedesenfants@cafezoïde.asso.fr
<http://www.cafezoïde.asso.fr/>

NOUVELLE AQUITAINE

Véronique CAIGNON
Paul à vélo
caignon@hotmail.com

DROM-COM

Denis MOREAU / Frédérique PREDALI
Correspondant Rue de l'avenir
infosrda@ruedelavenir.com /
frederiquepredali@ruedelavenir.com

REGIONS SUD et CORSE

Frédérique PREDALI
Correspondante Rue de l'avenir
frederiquepredali@ruedelavenir.com

